

Séance d'information du HFR-TGF à l'intention des peuples autochtones sur la demande de propositions (DDP)

Horaire et lieu

Objectif de l'événement

Deux séances virtuelles sur le processus de la demande de propositions (DDP) ont été tenues sur Zoom le 5 juin (anglais) et le 6 juin 2023 (français) afin de partager des informations sur le processus de la DDP avec les peuples autochtones déjà engagés dans le projet TGF. L'objectif de chaque séance était de partager des informations sur le processus de la DDP et de répondre aux questions.

- **5 juin 2023**
Anglais : Séance d'information sur la DDP à l'intention des peuples autochtones.
16 h à 18 h
- **6 juin 2023**
Français : Séance d'information sur la DDP à l'intention des peuples autochtones.
16 h à 18 h

Avant la rencontre

Pré-Webinaire

Un document résumant la DDP a été fourni avant les séances à toutes les communautés, organismes et entités autochtones avec lesquelles l'équipe du projet TGF est actuellement en contact. Ces informations ont servi de base de discussion lors de chaque séance. L'objectif de chaque séance était de partager des informations sur le processus de la DDP et de répondre aux questions des participants.

Le 10 mai 2023, les communautés, organismes et entités autochtones ont reçu un courriel comprenant les éléments suivants :

- Résumé de la DDP (PDF)
- Comment recevoir un financement dans le cadre du programme de participation communautaire (volet TGF) (PDF)
- Demande de financement préremplie (PDF)
- Description de l'événement incluant la date et l'heure ainsi que des informations spécifiques sur le processus d'inscription aux séances en anglais et en français.
- Liens d'inscription Zoom

Treize participants ont assisté au webinaire en anglais du 5 juin et un participant au webinaire en français du 6 juin.

Le résumé du document de la DDP qui a été envoyé aux communautés, organismes et entités autochtones a également été rendu public sur le site Web de VIA TGF, avec les enregistrements anglais et français des webinaires et de la présentation. Ceux-ci peuvent être consultés à l'adresse suivante : [Résumé de la demande de proposition pour le Train à Grande Fréquence \(TGF\) — tgf-hfr](#)

Période de questions et réponses

Les questions suivantes sont représentatives de l'ensemble des questions et des réponses reçues lors des webinaires des 5 et 6 juin 2023.

Question	Réponses
<p>Les soumissionnaires pourront-ils communiquer directement avec les communautés autochtones pour les aider à préparer les documents techniques requis, y compris le plan de participation autochtone (PPA) et d'autres plans de mobilisation ?</p>	<p>Les exigences en matière de soumission technique de la DDP décrivent les informations que les soumissionnaires devront fournir dans leurs propositions. Votre contribution à ce stade nous permet de savoir quelles exigences devraient être incluses et contribuera à l'évaluation des propositions et à la sélection du soumissionnaire invité à développer le projet au cours de la phase de codéveloppement. Il s'agit notamment des informations que les soumissionnaires doivent fournir dans le cadre de leur plan de participation des Autochtones (PPA) et de leur plan de mobilisation.</p> <p>Dans le cadre du processus d'approvisionnement du gouvernement du Canada, des restrictions de contact sont mises en place pour garantir aux soumissionnaires un accès égal et équitable aux informations, tout en protégeant les personnes, les fonctionnaires et les organisations contre les nombreuses demandes d'information. De plus amples informations sur la liste des personnes à ne pas contacter pour la demande de qualification (DDQ) ont été fournies dans l'avis détaillé de la DDQ. Pour la phase de la DDP, le gouvernement du Canada identifiera les personnes et les organisations que les soumissionnaires ne doivent pas contacter. Il est prévu que cette liste de personnes identifiées inclue des représentants élus, y compris les chefs et les conseils des communautés autochtones, ainsi que des représentants élus des municipalités (maires et présidents) et des provinces (premiers ministres, ministres et députés provinciaux). Par conséquent, les soumissionnaires peuvent contacter les personnes autochtones qui ne figurent pas sur la liste des personnes à ne pas contacter, telles que les propriétaires d'entreprises ou les représentants d'organisations communautaires, au cours de la phase de la DDP.</p> <p>Il convient de noter que les PPA proposés par les soumissionnaires devront décrire comment, s'ils sont sélectionnés pour développer le projet, ils proposent d'aider VIA TGF à s'acquitter de son obligation de consulter et, s'il y a lieu, d'accommoder les peuples autochtones, tout en créant des opportunités de développement socio-économique mutuellement bénéfiques pour les communautés, les entreprises et les individus autochtones à une échelle adaptée à la taille et à la portée de ce projet. Des plans de mobilisation individuels seront élaborés en collaboration avec les communautés et organismes autochtones au cours de la phase de codéveloppement du projet, qui suivra la phase de la DDP.</p>

Question	Réponses
<p>Comment les perspectives autochtones vont-elles influencer le tracé du projet ? Comment pouvons-nous travailler ensemble pour identifier le meilleur tracé ?</p>	<p>VIA TGF sera l'entité du gouvernement du Canada responsable de l'obligation de consulter et, s'il y a lieu, d'accommoder les peuples autochtones.</p> <p>Afin de comprendre les points de vue des peuples autochtones et de déterminer le tracé le plus approprié, VIA TGF dirigera le processus de consultation et de mobilisation avec les peuples autochtones tout au long des phases de planification, de conception et de co-développement du projet TGF. Les peuples autochtones auront ainsi la possibilité de participer aux premières discussions de planification et de faire part de leurs points de vue et de leurs connaissances.</p> <p>Le processus fédéral d'évaluation des impacts impliquera également la consultation des communautés, organismes et entités autochtones sur l'alignement, les impacts potentiels et les mesures d'atténuation appropriées. Les spécificités propres aux peuples autochtones fournis sont également un facteur qui doit être pris en compte lors de l'évaluation de l'impact du projet proposé et qui contribuera à la planification et à la conception du projet.</p>
<p>Quelles sont les attentes en matière d'évaluation des moyens alternatifs et de détermination de l'alignement privilégié avec les populations autochtones ?</p>	<p>Le projet TGF est actuellement dans la phase d'approvisionnement n'a pas encore de tracé défini. La présentation du projet montre un trajet conceptuel qui relie Toronto à Québec en passant par quatre autres villes, à savoir Peterborough, Ottawa, Montréal et Trois-Rivières. Ce trajet conceptuel a été élaboré comme point de référence pour comparer les « moyens alternatifs », ce qui implique d'évaluer les tracés alternatifs et les méthodes d'acheminement (par exemple, les rails, les trains et les lignes électriques). VIA TGF continuera à demander l'avis des communautés, organismes et entités autochtones à tous les stades du projet TGF afin d'encourager la participation, l'apport, ainsi que l'intégration des savoirs autochtones.</p> <p>Note : Les « moyens alternatifs » sont les divers moyens techniquement et économiquement réalisables qui permettraient la réalisation d'un projet et de ses activités physiques. Dans le contexte du TGF, il peut s'agir d'alignements différents ou de méthodes de transport différentes, par exemple.</p>

Question	Réponses
<p>Comment allez-vous prendre en compte les commentaires fournis sur le document résumant la DDP et comment vont-ils contribuer à l'élaboration de la DDP ?</p>	<p>Vos commentaires auront un impact et nous permettrons de nous assurer que les perspectives des peuples autochtones sont reflétées dans la DDP. La participation de votre communauté est essentielle à la réussite du projet TGF proposé.</p> <p>Nous offrons aux représentants des communautés, organismes et entités autochtones qui ont participé aux webinaires des 5 et 6 juin la possibilité de valider les notes prises lors des séances de questions-réponses. Nous résumerons ensuite les commentaires reçus sur le résumé de la DDP dans un rapport intitulé « Ce que nous avons entendu », qui décrira la manière dont les contributions des peuples autochtones ont influencé le document de la DDP.</p> <p>Nous veillerons à ce que ces étapes soient franchies avant la publication de la DDP. Les décisions relatives au contenu de la DDP seront prises par Services publics et approvisionnement Canada (SPAC), qui gèrent les approvisionnements pour le gouvernement fédéral. Transports Canada (TC) et VIA TGF soutiendront le SPAC en tant que conseillers dans ce processus.</p>
<p>De quelle manière les peuples autochtones seront-ils invités à participer au processus d'approvisionnement ?</p>	<p>Dès le début de la phase d'approvisionnement, VIA TGF a communiqué avec les communautés autochtones, organismes et entités dont les zones de traité et les territoires traditionnels pourraient être affectés par le projet TGF. Notre objectif est de veiller à ce que les communautés, organismes et entités autochtones comprennent le projet TGF, aient accès aux opportunités d'approvisionnement et d'emploi et aient la possibilité de fournir des commentaires ainsi que des suggestions sur les différentes phases du projet.</p> <p>Le webinaire sur la DDP est l'initiative la plus récente pour écouter et entendre les perspectives des peuples autochtones et incorporer leurs commentaires. Des rencontres sur demande sont en cours avec les communautés et organismes autochtones à propos de sujets d'intérêts incluant les exigences techniques ainsi que l'approche d'évaluation de la DDP.</p> <p>Au cours du processus d'approvisionnement, VIA TGF continuera d'inviter les communautés autochtones, les organismes et les entités à participer et à fournir de précieux commentaires.</p>

Question	Réponses
<p>Comment notre Nation pourra-t-elle influencer le choix des personnes retenues dans le cadre de la DDP au-delà de la simple contribution à ces termes et critères ?</p>	<p>Les peuples autochtones sont encouragés à influencer le processus de DDP en donnant leur avis sur le résumé de la DDP jusqu'au 10 juillet. Ces commentaires seront intégrés à la DDP, qui sera ensuite utilisée pour évaluer les partenaires potentiels du secteur privé. Nous serons heureux de rencontrer les communautés, organismes et entités autochtones pour recueillir leurs commentaires. Il est également possible de nous faire parvenir des commentaires par écrit.</p> <p>En raison de la directive sur la gestion de l'approvisionnement et d'autres réglementations et législations fédérales relatives aux marchés publics, il ne peut y avoir d'influence directe sur la sélection du partenaire privé. Les partenaires privés potentiels seront sélectionnés exclusivement sur la base des termes de la DDP.</p> <p>L'évaluation proprement dite des soumissionnaires et la sélection du partenaire du secteur privé seront effectuées par le SPAC. Afin de préserver l'intégrité du processus d'approvisionnement, un nombre limité de fonctionnaires de la SPAC ont accès à toutes les soumissions qui seront reçues. Les évaluateurs du SPAC évalueront attentivement les soumissionnaires en fonction des critères d'évaluation de la DDP, qui serviront de base à la sélection du partenaire du secteur privé. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous recherchons et apprécions fortement la contribution des perspectives des peuples autochtones, afin d'éclairer l'élaboration de la DDP.</p>